

# **SUIVI DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES PRESENTES SUR LE SITE NATURA 2000 VAL D'ALLIER-ALAGNON EN 2010**

## **Contexte du suivi**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs sur le site Natura 2000 *FR 830 1038 Val d'Allier Jumeaux-Pont-du-château-Alagnon*, le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA), structure animatrice, a réalisé en 2008 un premier état des lieux de la colonisation des plantes exotiques envahissantes inféodées aux milieux aquatiques et semi-aquatiques sur l'ensemble du site et ses environs immédiats.

Cet inventaire 2008 faisait état de la **présence de 4 plantes aquatiques exotiques envahissantes** à l'échelle du site Natura 2000 : l'Elodée du Canada, l'Elodée dense, la Jussie à grandes fleurs et le Grand Lagarosiphon. 23 sites étaient touchés par la présence d'au moins une plante aquatique envahissante sur les 143 sites aquatiques ou humides recensés (16 % de sites touchés). 3 sites étaient touchés simultanément par 2 plantes envahissantes. La majorité des sites touchés étaient inclus dans le périmètre du site Natura 2000 (19 sites). 4 sites touchés par l'Elodée du Canada se trouvaient en dehors du périmètre, mais à proximité immédiate. La surface totale colonisée par ces plantes aquatiques envahissantes représentait 22 ha (8 % de la surface totale des sites inventoriés).

La réalisation de cet état des lieux en 2008 avait permis de définir les principales orientations et les priorités à mettre en œuvre pour lutter contre ces plantes aquatiques exotiques envahissantes sur ce site Natura 2000. Une veille préventive de ces espèces exotiques a donc été mise en place pour limiter en l'état leur colonisation, voire, si besoin, réduire leur répartition par des opérations ciblées.

Trois espèces recensées (Elodée dense, Jussie et Grand Lagarosiphon) figurent sur la « *liste des espèces prioritaires menaçant la conservation des habitats et la biodiversité* » en Auvergne et sur le bassin de la Loire. La colonisation de ces 3 espèces prioritaires doit donc être contenue, voire si possible réduite sur le site Natura 2000.

Le présent suivi est donc ciblé sur les espèces prioritaires et se décline en deux parties distinctes :

- **une surveillance régulière à l'aval des deux stations "sources" d'Elodée dense (Dallet) et de Grand Lagarosiphon (Pont-du-Château)** suites aux crues importantes pour détecter rapidement toute dissémination de ces deux espèces vers l'aval et si besoin engager une intervention d'arrachage précoce sur ces éventuelles nouvelles implantations.
- **une surveillance du front de colonisation amont de la Jussie**, entre Mirefleurs (front actuel) et le plan d'eau des Orleaux (site 89 à Vic-le-Comte). Ce suivi ciblé a pour but de localiser rapidement toute implantation de Jussie sur les berges de l'Allier ou de sites aquatiques et, en cas de nouvelle implantation, d'intervenir immédiatement pour limiter sa propagation sur le site Natura 2000 (par transport accidentel ou par les animaux).

Bien sûr, au delà de ce suivi annuel, toute nouvelle observation concernant ces trois espèces, voire une autre espèce prioritaire, sur le site Natura 2000 entraînera l'adaptation du présent suivi et des interventions potentielles.

*Pour rappel, l'Elodée du Canada n'apparaît pas prioritaire, car déjà bien implantée sur tout le linéaire du site. Aucune intervention spécifique ne sera mise en place pour limiter cette espèce.*

## Protocole du suivi

Le présent suivi est donc divisé en deux parties distinctes :

- **un suivi après crues des sites aquatiques et humides situés en aval de Dallet**, pour localiser l'éventuelle dissémination de l'Elodée dense et du Grand Lagarosiphon.
- **un suivi annuel des sites aquatiques et humides entre le plan d'eau des Orleaux (site 89) et les gravières de Mirefleurs (site 95/96)**, ainsi que les berges de la rivière dans les secteurs favorables, pour localiser l'éventuelle progression vers l'amont de la Jussie.

L'ensemble des sites situés sur ces secteurs sont prospectés à partir de leurs berges pour constater l'absence ou la présence des plantes aquatiques envahissantes recherchées. Le cas échéant, l'importance de l'invasion est évaluée de la manière suivante :

- + : quelques pieds présents sur le site ;
- ++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds sur le site ;
- +++ : espèce ayant totalement envahi le milieu aquatique et le site.

## Résultats du suivi en 2010

### ➤ **1. Suivi après crues de la dissémination de l'Elodée dense et du Grand Lagarosiphon**

La dernière crue importante de la rivière Allier remonte au 3 novembre 2008 (débit maximum instantané de 1290 m<sup>3</sup>/s à Vic-le-Comte). Cette crue était estimée à une crue cinquantennale.

**Il n'y a donc pas eu de crue significative en 2009 et en 2010** (jusqu'au début novembre).

Le suivi après crues n'a donc pas été réalisé cette année (2010), car en l'absence de crue, l'Elodée dense et le Grand Lagarosiphon n'ont pas pu être disséminés naturellement vers l'aval.

Ces deux plantes exotiques restent toutefois bien présentes dans leurs stations "sources", à Dallet et à Pont-du-Château, faute d'opération d'élimination totale mise en place.

Ce suivi sera réalisé à la suite d'une prochaine crue significative de l'Allier.

### ➤ **2. Résultats du suivi de la progression amont de la Jussie**

La surveillance du front de colonisation amont de la Jussie a été réalisée au cours de l'été 2010.

Conformément au protocole mis en place, le suivi a été réalisé entre le site 95 (front actuel) à l'aval du pont de Mirefleurs et le plan d'eau des Orleaux à Vic-le-Comte, soit 8,3 km de rivière. Les zones favorables le long des berges de l'Allier et les sites aquatiques et humides ont été prospectés.

**Le suivi n'a pas révélé de nouvelle station de Jussie en amont du site 95. Le front de colonisation n'a donc pas évolué depuis 2008.**

*cf. Carte du Suivi des plantes aquatiques envahissantes en 2010 Longues/Mirefleurs*

Par ailleurs, à la suite de la découverte d'une nouvelle station de Jussie sur le plan d'eau du Mas à Issoire en 2009 et à l'opération d'arrachage des pieds présents réalisée immédiatement en 2009, cette station a fait l'objet d'une surveillance étroite cette année.

Pour rappel, trois passages ont été réalisés en 2009. A chaque passage, tous les herbiers ou pieds présents ont été arrachés manuellement, mis en sac et exportés. Ils ont ensuite été séchés et brûlés par le CEPA. Au final, il s'est avéré que la Jussie était présente sur presque tout le pourtour du plan d'eau du Mas, avec une colonisation déjà assez importante (++) . Sur les 3 passages, le volume total arraché était estimé à 170 L en 2009.

En 2010, ce site a donc été particulièrement suivi. La Jussie était encore présente ponctuellement sur les berges du plan d'eau. Conformément à l'objectif d'élimination de la Jussie sur ce site, et comme en 2009, une opération d'arrachage a été mise en place sur ce plan d'eau du Mas en 2010, dans le cadre de travaux prévus dans la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

Trois passages ont été réalisés en juillet, septembre et octobre. A chaque passage, tous les herbiers ou pieds présents ont été arrachés manuellement, mis en sac et exportés. Ils ont ensuite été séchés et brûlés par le CEPA.

Au final, sur les 3 passages, il faut signaler que la Jussie était présente presque tout autour du plan d'eau, mais de façon beaucoup plus ponctuelle qu'en 2009. Les pieds isolés et petits massifs localisés n'étaient pas très développés. Sur les 3 passages, le volume total arraché est estimé à 20 L. Il semble donc que la Jussie a régressé sur ce site, ou du moins, son développement a été largement contenu, notamment grâce aux arrachages répétitifs réalisés en 2009.



*Exemple de pieds de Jussie découverts à Issoire*



*Résultat de l'arrachage de Jussie du 2<sup>e</sup> passage*

↳ cf. *Carte de localisation de la station de Jussie à Issoire en 2010*

**Ainsi, en poursuivant cette opération d'arrachage, il semble envisageable d'éliminer totalement la Jussie (sans nouvel apport extérieur) en 2011 ou 2012 sur ce plan d'eau du Mas.**

Malheureusement, il faut signaler la découverte d'une **nouvelle plante exotique envahissante des milieux humides** sur ce même site du plan d'eau du Mas.

En effet, à l'occasion de la recherche des pieds de Jussie, le **Paspale à deux épis** (*Paspalum distichum*) a été trouvé sur ce site. Cette espèce est une graminée d'origine tropicale dont la fructification a lieu en fin d'été sous nos latitudes. Elle se disperse par fragmentation de stolons ou par dissémination des graines par l'eau. Elle se trouve sur les grèves des rivières, les bords de canaux ou dans les marais. Elle figure parmi les espèces prioritaires de la « *liste des espèces prioritaires menaçant la conservation des habitats et la biodiversité* » en Auvergne et sur le bassin

de la Loire. En Auvergne, cette observation constitue la seconde station mentionnée en milieu naturel. La première station a été signalée à Clermont-Ferrand en 1997 (CBNMC, 2006).

**Une cartographie de la présence du Paspale sur ce plan d'eau a été réalisée pour évaluer l'importance de la colonisation de cette espèce : celle-ci est assez importante (++).**

*cf. Carte de localisation de l'implantation du Paspale à Issoire en 2010*

Au regard de cette carte et l'importance de la colonisation observée cette année (250 mL de berges colonisés en 2010), il est probable que le Paspale est implanté sur le site depuis quelques années déjà, et qu'il est passé inaperçu lors des précédents inventaires ou suivis, notamment par le fait que c'est une graminée difficile à identifier en l'absence des inflorescences ou des graines.

Aujourd'hui, la colonisation du site apparaît difficile à contenir pour éliminer le Paspale de ce site. Une recherche d'expérience de lutte contre cette espèce sera menée pour évaluer la faisabilité réelle d'une éventuelle intervention sur celle-ci.



*Inflorescences de Paspale au plan d'eau du Mas à Issoire*



*Implantation du Paspale sur une berge du plan d'eau*

### **Suites à donner au suivi des plantes aquatiques envahissantes**

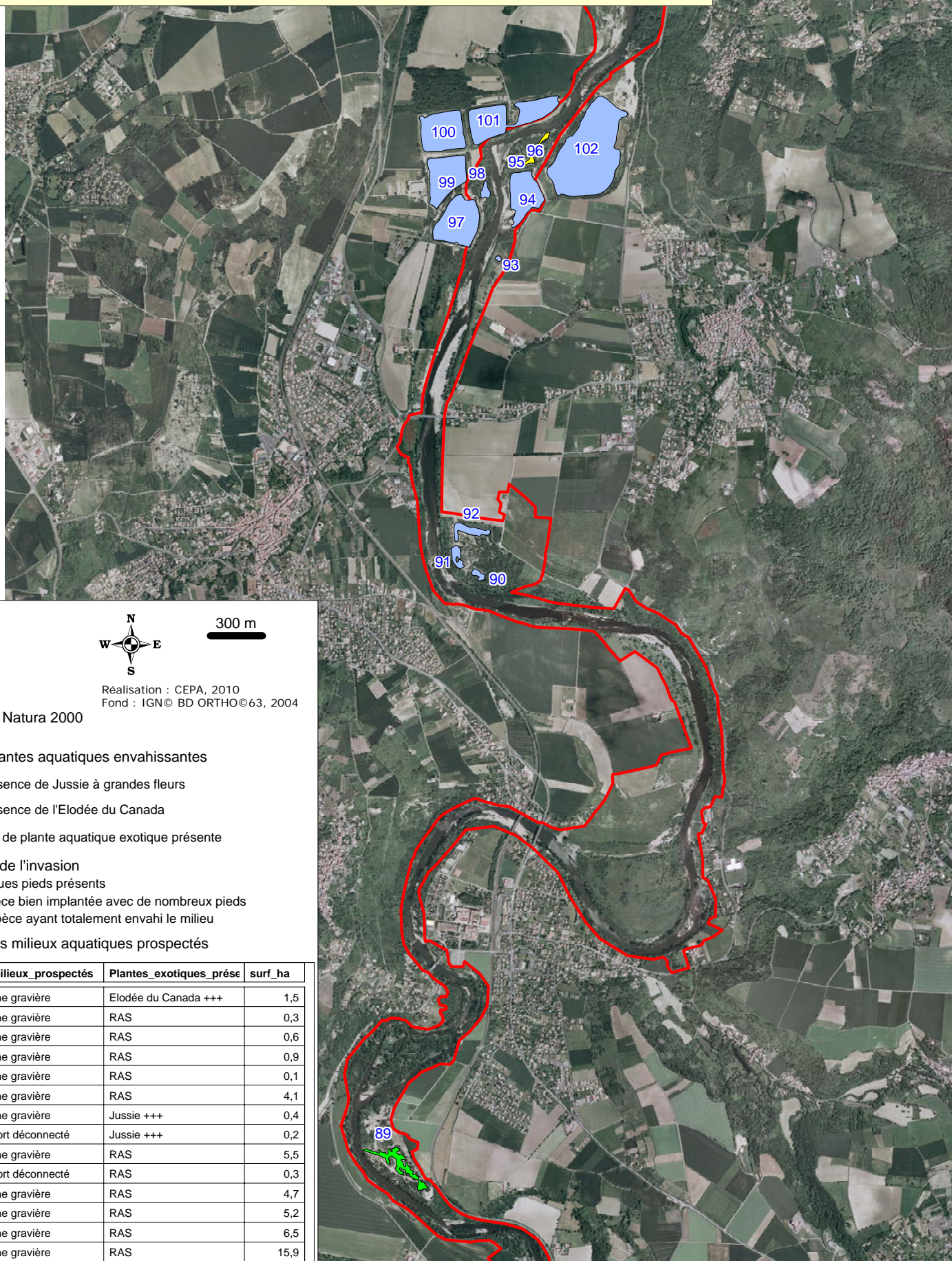
Après l'état des lieux réalisé en 2008 et cette seconde année de suivi ciblé, il apparaît nécessaire de poursuivre ce suivi selon les modalités définies, pendant quelques années.

Au regard des observations réalisées en 2010 concernant la Jussie, ce suivi sera de plus étendu avec une surveillance étroite du plan d'eau du Mas à Issoire, accompagnée d'une opération d'arrachage de la Jussie autant que de besoin, afin de stopper son implantation sur ce secteur situé très en amont du front de colonisation continu actuel.


De même, en fonction de sa faisabilité (dont les modalités éventuelles restent à étudier), une intervention de lutte contre le Paspale pourrait être envisagée au plus tôt, pour éviter la propagation de cette espèce vers l'aval à l'occasion d'une prochaine crue importante de l'Allier.

Enfin, face à la colonisation visiblement croissante de ces plantes aquatiques envahissantes, un nouvel état des lieux de l'ensemble des sites aquatiques et humides du site Natura 2000 et de ses environs immédiats devrait être programmé après 5 ans, soit en 2013.




# Suivi des plantes aquatiques envahissantes en 2010 : secteur de Longues - Mirefleurs



## Légende

 Site Natura 2000

### Suivi des plantes aquatiques envahissantes

-  Présence de Jussie à grandes fleurs
-  Présence de l'Elodée du Canada
-  Pas de plante aquatique exotique présente

### Importance de l'invasion

- +: quelques pieds présents
- ++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds
- +++ : espèce ayant totalement envahi le milieu

### Données des milieux aquatiques prospectés

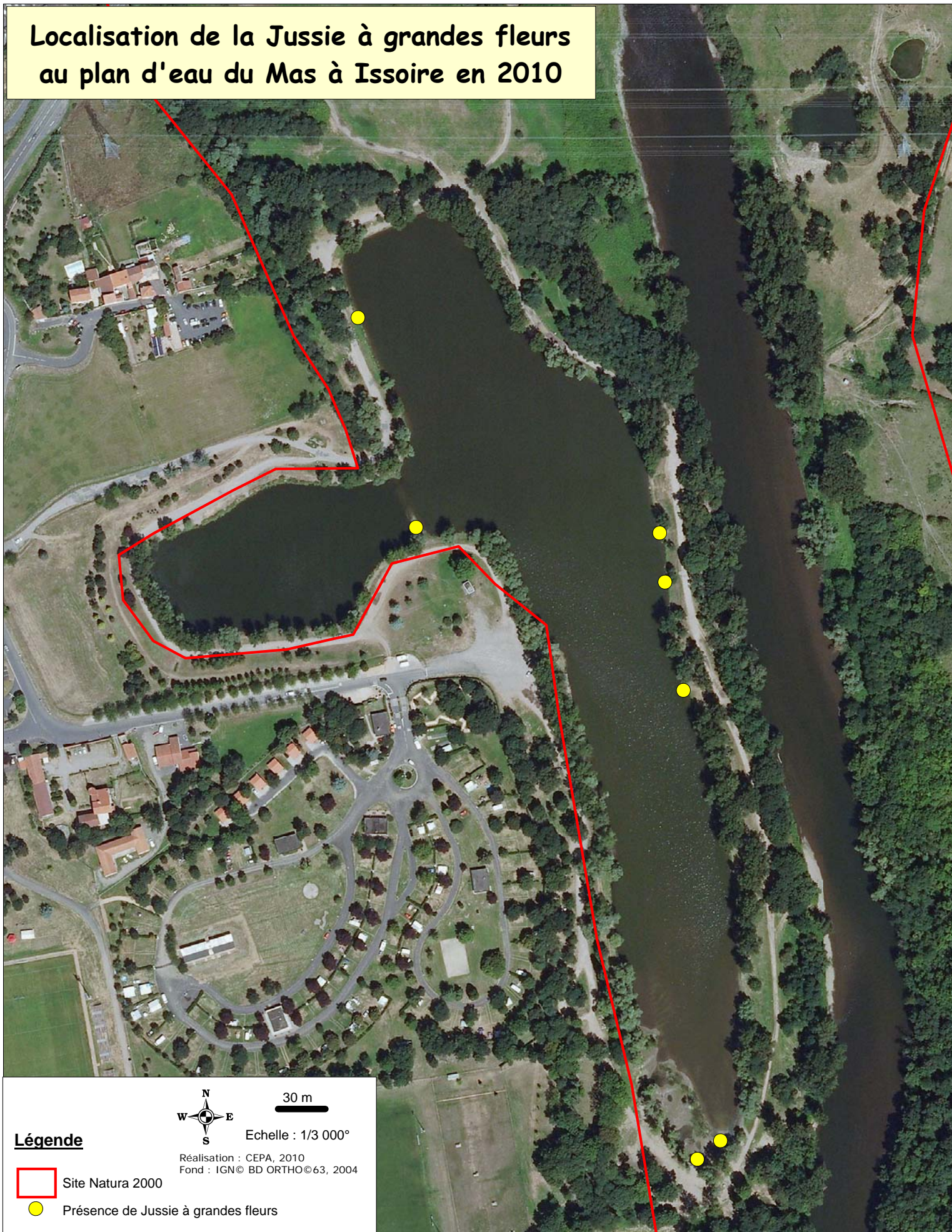
id	type_milieux_prospectés	Plantes_exotiques_prése	surf_ha
89	Ancienne gravière	Elodée du Canada +++	1,5
90	Ancienne gravière	RAS	0,3
91	Ancienne gravière	RAS	0,6
92	Ancienne gravière	RAS	0,9
93	Ancienne gravière	RAS	0,1
94	Ancienne gravière	RAS	4,1
95	Ancienne gravière	Jussie +++	0,4
96	Bras mort déconnecté	Jussie +++	0,2
97	Ancienne gravière	RAS	5,5
98	Bras mort déconnecté	RAS	0,3
99	Ancienne gravière	RAS	4,7
100	Ancienne gravière	RAS	5,2
101	Ancienne gravière	RAS	6,5
102	Ancienne gravière	RAS	15,9



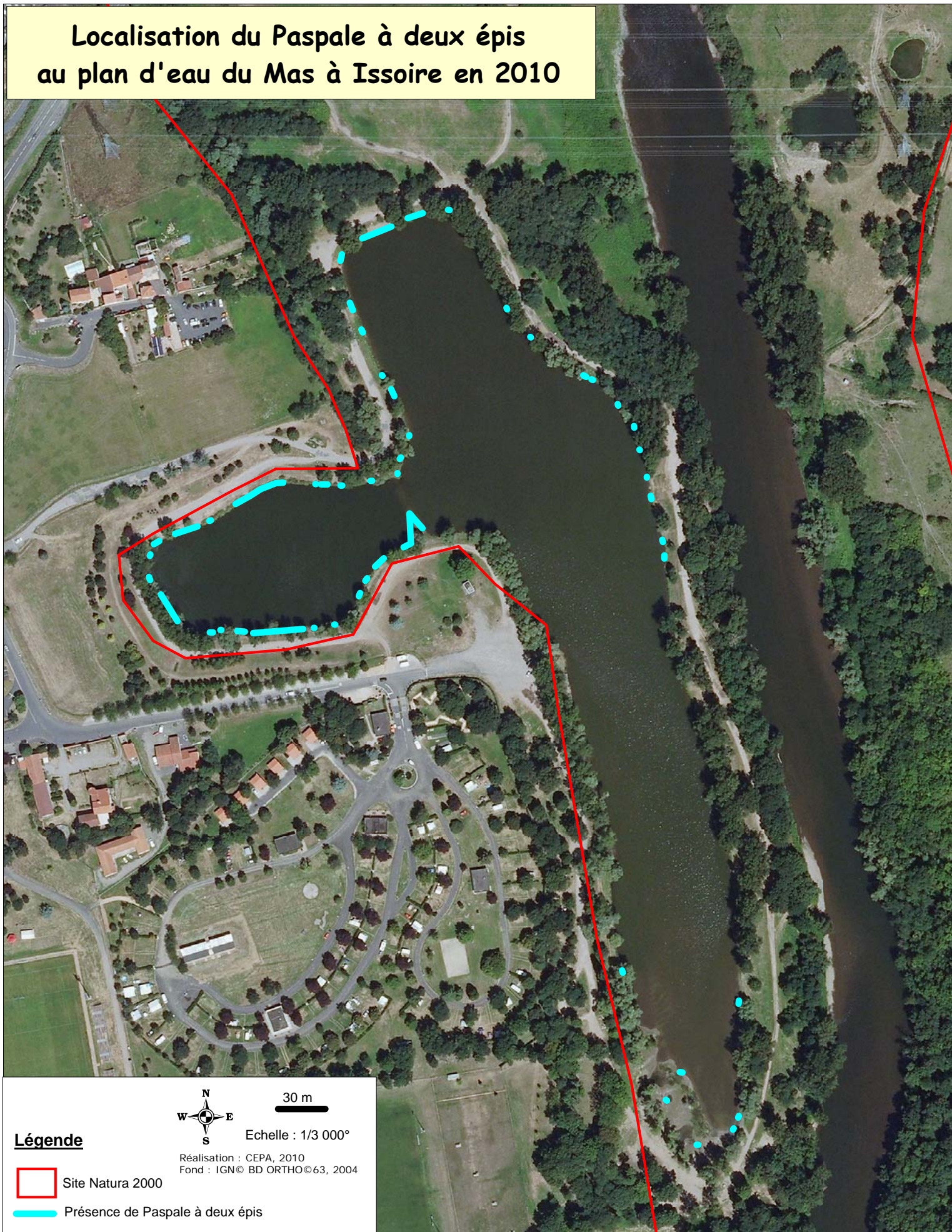
300 m

Réalisation : CEPA, 2010  
Fond : IGN © BD ORTHO©63, 2004

# Localisation de la Jussie à grandes fleurs au plan d'eau du Mas à Issoire en 2010



# Localisation du Paspale à deux épis au plan d'eau du Mas à Issoire en 2010



## Légende



30 m

Echelle : 1/3 000°

Réalisation : CEPA, 2010  
Fond : IGN© BD ORTHO©63, 2004



Site Natura 2000



Présence de Paspale à deux épis